

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **83**, 13, 6  
Annonce No **17-30995**  
Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de La Crau.  
Correspondant : M. le maire, boulevard de la république 83260 La Crau, tél. : 04-94-01-56-80, télécopieur : 04-94-01-56-83, courriel : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr) adresse internet : <http://www.villedelacrau.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://lacrau.marcoweb.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : travaux d'exhumation de corps et de reprises de concessions funéraires temporaires et de terrains communs dans le cimetière central de la ville de La Crau.**

*Mots descripteurs* : Cimetière.  
*Type de marché de travaux* : exécution.  
*CPV - Objet principal* : 45236300  
*Objets supplémentaires* : 45112000  
98370000.  
*Lieu d'exécution* : cimetière central, 83260 La Crau.  
*Code NUTS* : FR825.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
Accord-cadre avec un seul opérateur.  
Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).  
Valeur minimum estimée (H.T.) : 46 000 euros.  
Valeur maximum estimée (H.T.) : 200 000 euros.

### *Caractéristiques principales :*

l'accord-cadre avec minimum et maximum est à bons de commande. Il est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'Accord-Cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le présent marché a pour objet l'exécution de travaux de reprises de concessions échues avec et sans monument et les reprises des terrains en service ordinaire.

Les restes mortels seront déposés dans des reliquaires. La prestation comprend également la gestion des déchets. Les prestations prévues comprennent l'ensemble des tâches nécessaires à la reprise des concessions dans le respect de la législation funéraire, du Code Général des Collectivités Territoriales du Code de la Santé et du Code du Travail.

a titre purement indicatif, donc sans aucune valeur contractuelle, les candidats sont informés que la ville de La Crau souhaite que pendant les 3 premières années du présent contrat soient reprises les actuelles concessions funéraires échues (entre 170 et 180). Pour la dernière année de reconduction éventuelle du contrat les besoins de la ville seront moins importants et seront notifié au titulaire au fur et à mesure de la survenance de ces besoins.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 12 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget général de fonctionnement de la ville.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : conformément à l'article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats pour la présentation de leur candidature. Cependant, au stade de l'attribution, et dans le cas où la forme du groupement retenue est un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

### *Conditions de participation :*

*Situation juridique - références requises* : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Les pouvoirs de la personne physique habilitée à engager l'entreprise.

*Capacité économique et financière - références requises* : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu

d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);  
Une habilitation funéraire délivrée par la Préfecture pour les opérations demandées conformément aux dispositions du Décret n°95-653 du 9 mai 1995 modifié par le décret n°98-447 du 2 juin 1998, relatif au règlement National des Pompes Funèbres d'opérateur Funéraire habilité à fournir les prestations du service extérieur des pompes funèbres, au titre de l'année en cours.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 28 mars 2017, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2017PA02.

*Renseignements complémentaires :* le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement et librement sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://lacrau.marcoweb.fr>

Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :* Mairie de La Crau - Direction de La Commande Publique.

*Correspondant :* M. Hallant, boulevard de la république, 83260 La Crau, , tél. : 04-94-01-56-73, , télécopieur : 04-94-01-56-83, , courriel : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr), adresse internet : <http://lacrau.marcoweb.fr>.

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine -

B.P. 40510 83041 Toulon Cedex 9, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.

*Organe chargé des procédures de médiation :* Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiables des Litiges (CCIRAL) préfecture de Région - boulevard Paul Peyrat 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04-91-15-63-74, télécopieur : 04-91-15-61-90.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :* Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine - B.P. 40510 83041 Toulon Cedex 9, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.

---